



Octobre 2011

## Une nouvelle initiative de la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO rend les randonnées pédestres interactives

**Moncton (N.-B.)** – La Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO encourage la population à découvrir les richesses naturelles de la région par l'entremise d'une initiative novatrice appelée *Lieux fantastiques*.

Grâce au soutien de collaborateurs, la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO a dressé la carte des sentiers sur son territoire qui pourront être repérés par GPS. Les lieux fantastiques associés à ces sentiers ont reçu cette désignation en raison de leurs caractéristiques environnementales uniques (biodiversité, topographie ou paysage).

« Un grand nombre de lieux fantastiques sont connus de la population, comme les Grottes marines à St. Martin et les rochers Hopewell Rocks », a indiqué Mme Megan de Graaf, directrice générale de la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO. « D'autres lieux sont aussi spectaculaires, mais moins connus. Nous voulions tous les présenter à la population et aux collectivités de la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO. »

Toute personne qui désire découvrir l'un de ces lieux uniques peut visiter [www.fundy-biosphere.ca](http://www.fundy-biosphere.ca), cliquer sur Explorez les sentiers et les Lieux fantastiques de la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO et télécharger le programme gratuit de *Google Earth* ainsi que le fichier de la biosphère de Fundy. Le fichier va ouvrir dans *Google Earth* et montrer des douzaines de points d'intérêt dans la réserve. Si vous cliquez sur quelconque site, vous verrez des photos et de l'information sur ce point.

Pour une aventure tout à fait interactive, assurez-vous d'apporter votre téléphone intelligent. Chaque enseigne au début du sentier a un code à barres que les randonneurs peuvent balayer. Le code les dirige vers une page Web avec de l'information sur le point en question. De plus, l'information sur la page peut être mise à jour avec de la nouvelle information, le cas échéant.

« Nous souhaitons que les gens et les collectivités aient le goût de participer et d'explorer notre région, une région unique, » dit Mme de Graaf. « Nous ajusterons notre site Web pour refléter les commentaires des gens qui pourront nous suggérer d'ajouter de nouveaux *Lieux fantastiques*. »

Dr Yves Gagnon, président de la Réserve de biosphère de Fundy, souligne que le projet de *Lieux fantastiques* a déjà suscité beaucoup d'intérêt à l'échelle nationale. « On nous a demandé de faire une présentation de notre projet lors de la conférence de l'*Ontario Trails Council* (sentiers de l'Ontario). L'initiative a aussi fait l'objet d'un reportage, le premier juillet dernier, sur le site Web du *Globe and Mail* dans le cadre d'un dossier sur le sentier transcanadien. »

Le gouvernement fédéral va contribuer 57 000 \$ par année pour cinq années (2009-2013), soit un total de 285 000 \$ aux programmes d'appui communautaire de la Réserve de biosphère de Fundy, dont l'initiative de *Lieux fantastiques*.

M. Robert Goguen, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et député de Moncton-Riverview-Dieppe, a annoncé le financement à une conférence de presse récente à Moncton où l'initiative *Lieux fantastique* a été dévoilée.

Pour obtenir plus d'information sur les lieux fantastiques et la Réserve de biosphère de Fundy de l'UNESCO, consultez le site Web suivant : [www.fundy-biosphere.ca](http://www.fundy-biosphere.ca)

Le point du plan d'action qui touche spécifiquement les ressources de biomasse ligneuse identifie quelques priorités initiales :

- Des normes d'efficacité, d'émission et de qualité strictes pour les systèmes de chauffage central.
- La confiance accrue des consommateurs à l'égard d'établissement de normes de granules au Nouveau-Brunswick qui sont égales ou supérieures à celles proposées par le *Pellet Fuels Institute*
- Un programme d'assurance de la qualité et de conformité
- Des protocoles de manutention, de transport et d'entreposage des granules
- L'utilisation continue et élargie de la biomasse dérivée du bois comme méthode de chauffage des immeubles gouvernementaux, y compris les écoles et les hôpitaux
- Des exigences d'accréditation des installateurs de systèmes de chauffage aux granules
- Critères rehaussés en matière d'alimentation en matière première, comme un niveau d'accréditation minimal, l'assurance de la qualité et des pratiques forestières durables
- Des programmes d'encouragement offerts par Efficacité NB (secteurs résidentiel et commercial)
- L'accroissement de la demande domestique de biocarburants, en guise de soutien complémentaire aux efforts du gouvernement et d'autres intervenants pour développer le secteur des produits du bois à valeur ajoutée au Nouveau-Brunswick
- Des politiques de soutien à l'utilisation accrue de la biomasse dérivée du bois pour le chauffage et la production électrique combinés, ou des usages thermiques
- Des applications de chauffage à distance à partir de la biomasse

On peut télécharger une copie du Plan directeur de l'énergie du Nouveau-Brunswick du site Web du ministère de l'Énergie au <http://www.gnb.ca/0085/index-f.asp>